



BearingPoint®

Étude : les agents publics en Europe en 2020

L'agent public au temps de la crise sanitaire :
nouveaux modes de travail au service des
populations

Focus France

L'année 2020 et la crise de la Covid -19 ont conduit à une mobilisation sans précédent des services publics pour faire face aux besoins en matière de santé, de sécurité, de protection sociale, d'éducation et d'accompagnement des populations et des entreprises. A cet égard, la crise pourrait être un catalyseur pour les agents publics, accélérant l'adoption de nouveaux modes de travail et du digital, pour leur permettre de mener à bien leurs missions de proximité, d'écoute et d'appui des publics fragiles.

8

pays européens

3,500

agents publics

Différents services
publics interrogés



santé

éducation

protection sociale

services d'incendie et de secours

administration générale

L'étude menée par BearingPoint dans 8 pays européens (Allemagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse), auprès de 3500 agents publics oeuvrant dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la protection sociale, des services d'incendie et de secours ainsi que d'administration générale, met en lumière un engagement des agents et des attentes fortes dans 4 domaines :

- Compétences et formation
- Travail en équipe et management
- Technologie
- Environnement de travail

Certains enseignements transcendent les frontières et sont partagés par tous les agents publics européens :

« Les agents publics sont prêts à changer, volontaires pour apprendre, se former, et davantage collaborer entre administrations afin d'améliorer le service rendu. »

Des compétences accrues nécessaires : passer d'un rôle de garant de la conformité réglementaire à un rôle de résolution de problèmes

- La dimension compétences est unanimement citée comme la dimension clé pour améliorer la qualité des services publics, devant la technologie, le management, l'environnement de travail. 70% affirment que la crise de la Covid-19 a nécessité le développement de nouvelles compétences et 66% confirment qu'ils vont devoir les renforcer dans les 3 prochaines années [ce chiffre se monte à 75% pour les 18-30 ans].
- La principale cause origine citée comme nécessitant une évolution des compétences a trait aux évolutions de processus et aux opérations et ce quel que soit le pays ou le secteur d'origine, devant la technologie ou le besoin de remplir de nouvelles missions. Ceci conforte la nécessaire évolution d'un rôle de gardien de la conformité réglementaire à un rôle de résolution des problèmes au bénéfice des populations, et donc un investissement clé dans la formation.
- Les fonctionnaires affectés à la sécurité sont ceux souhaitant le plus voir leur rôle évoluer d'ici 3 ans (49%) suivis par les enseignants (40%).

La technologie comme opportunité de mieux rendre service

- Les agents publics perçoivent la technologie comme une opportunité, permettant d'être plus efficace et attendent plus d'automatisation.

- Ils sont conscients du décalage entre ce qui pourrait être fait et la réalité de leur environnement technique (« donnez-moi un ordinateur décent et un réseau qui fonctionne ») 43% des 18-40 ans trouvent que les moyens technologiques dont ils disposent ont entravé leur capacité à rendre le service attendu [ils ne sont que 34% à le déplorer pour les plus de 40 ans].
- Le constat le plus sévère concerne le secteur de l'éducation et de l'administration générale : plus de la moitié considère leur environnement technologique comme défaillant [1/3 seulement dans les autres secteurs].

Un management de proximité à renforcer sur la planification des activités et le bien-être au travail

- Pour plus de 2/3 des agents publics interrogés, les services rendus seraient de meilleure qualité en améliorant le management des équipes.
- Tous secteurs confondus, ils attendent avant tout une meilleure communication et planification des activités, ainsi qu'une meilleure prise en compte du bien-être au travail.

Plus de télétravail mais en l'accompagnant

- L'expérience subie du télétravail pendant le confinement appelle une réallocation des tâches et une meilleure gestion des priorités. En effet, leur appréhension du télétravail est positive [2/3 pensent que le niveau de service est le même en distanciel, la moitié souhaitent continuer à télétravailler 20% pensent que le service rendu est meilleur], mais à condition que l'hybridation s'accompagne d'une meilleure allocation des

tâches et d'un ajustement des activités entre présentiel et distanciel.

- Le principal contraste réside dans le secteur de l'éducation, où les enseignants, habitués à leur mission dans leurs classes physiques, ont dû réapprendre leur rôle dans une logique distancielle radicalement différente. 40% d'entre eux souhaitent poursuivre le télétravail, ce qui est proche du secteur de la santé, tandis que 60% des agents d'administration générale veulent poursuivre le télétravail.



Résultats Europe

COMPETENCES ET FORMATION



69% des personnes interrogées considèrent que la crise de la Covid -19 a accru le besoin de nouvelles compétences dans leur rôle.

TECHNOLOGIE



43% des agents publics de 18-40 ans trouvent que les moyens technologiques dont ils disposent ont entravé leur capacité à rendre le service attendu.

TRAVAIL EN EQUIPE ET MANAGEMENT



71% des agents publics interrogés considèrent qu'ils pourraient fournir de meilleurs services publics en améliorant la gestion de l'équipe.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL



41% des agents publics considèrent qu'en travaillant à distance, ils peuvent offrir un niveau de service très similaire à ce qui se fait habituellement.



21% considèrent qu'ils peuvent offrir un service amélioré (par exemple en simplifiant/accélérant les processus ou grâce aux nouvelles technologies).

S'agissant des spécificités des agents publics français au regard de leurs homologues européens, l'étude met en exergue que :

- Les agents publics français sont ceux qui bénéficient le moins de formation continue et de développement des compétences en Europe [43% d'entre eux déclarent avoir eu moins de 2 jours de formation l'an passé, alors que 68% d'entre eux en Allemagne ont bénéficié de plus de 2 jours de formation] .
- Ils sont les 2^{ème} moins satisfaits de leur encadrement, après les suédois [35% de non satisfaits en France, contre une moyenne européenne de 27% de non satisfaits, et respectivement 80 et 78% de satisfaits au Royaume-Uni et aux Pays-Bas] et pour 76% d'entre eux, l'amélioration du management est une condition clé d'amélioration des services publics.
- En France, les deux axes majeurs d'amélioration du management concernent la prise en compte bien-être au travail et la reconnaissance de la performance, tandis que les autres pays citent en priorité une meilleure communication et la planification des tâches.

« 76% des agents publics français considèrent que l'amélioration du management est une condition clé d'amélioration des services publics. »

- 44% des français, comme 46% des italiens, pays les plus touchés pendant le confinement, considèrent que leur environnement technique a obéré leur capacité à effectuer leur mission correctement pendant la crise, ce qui est de plus de 10 points supérieur aux autres pays (l'Allemagne, les Pays Bas, la Suisse, mais aussi le Royaume-Uni pourtant sévèrement touché par la pandémie).
- Alors que les français sont les plus critiques sur la collaboration inter-services publics (qui fonctionne bien pour 58% d'entre eux, contre 70% au Royaume-Uni, aux Pays-Bas ou en Allemagne) plus de 73% des agents français interrogés considèrent qu'ils amélioreraient le service rendu en travaillant davantage en inter-administrations.

L'étude montre que les agents publics ne sont pas rétifs au changement. Au contraire, ils souhaitent davantage se former, faire évoluer leurs modes de travail vers l'hybride, mais en étant accompagnés et sans que cela nuise à l'esprit d'équipe, et encore moins au bien-être au travail. En définitive, l'étude révèle que l'expérience des agents publics devrait être un indicateur clé de mesure des services, au même titre que la qualité du service rendu, la satisfaction des citoyens, et l'efficacité. Pour ce faire, une attention et des moyens accrus doivent être engagés pour améliorer le quotidien des agents publics, aussi bien en termes de management, d'environnement de travail, de technologies que de développement des compétences.



Résultats France

COMPETENCES ET FORMATION



43% des agents publics français interrogés déclarent avoir eu 2 jours, ou moins, de formation l'année passée.
57% plus de 2 jours



Allemagne
32% : 2 jours ou moins
68% : plus de 2 jours

TECHNOLOGIE



44% des agents publics français interrogés déclarent que les difficultés rencontrées avec les ordinateurs, les appareils électroniques et les applications/logiciels ont eu une incidence négative sur leur capacité à servir efficacement les citoyens français pendant la réponse à la crise de la Covid-19.



Moyenne des pays européens interrogés
37%

TRAVAIL EN EQUIPE ET MANAGEMENT



73% des agents publics français pensent qu'une collaboration accrue avec d'autres administrations permettrait d'améliorer les services fournis.



Moyenne des pays européens interrogés
74%



76% des agents publics français considèrent que l'amélioration du management est une condition clé d'amélioration des services publics.



Moyenne des pays européens interrogés
70%

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL



40% des agents publics français interrogés espèrent pouvoir continuer à travailler à distance une fois la crise de la Covid-19 terminée.



Moyenne des pays européens interrogés
45%

Source : BearingPoint

A propos de BearingPoint

BearingPoint est un cabinet de conseil en management et technologie indépendant aux racines européennes et à la couverture mondiale.

Le cabinet est structuré autour de trois entités. La première couvre les activités de conseil en mettant clairement l'accent sur les domaines d'expertises clés du cabinet à développer dans le monde entier. La deuxième fournit des solutions technologiques avancées combinant conseil et logiciel, et offre des services gérés à forte valeur ajoutée aux clients. La troisième se concentre sur des investissements innovants ; par exemple dans des solutions logicielles très spécifiques permettant de répondre aux exigences réglementaires ou d'accompagner la transformation numérique. Elle a également pour vocation d'explorer des business models innovants avec les clients et les partenaires, en favorisant la création d'écosystèmes, le financement et le développement de start-ups.

BearingPoint compte parmi ses clients les plus grandes organisations mondiales publiques et privées; fort d'un réseau international de plus de 10 000 collaborateurs, BearingPoint accompagne ses clients dans plus de 75 pays et les aide à obtenir des résultats mesurables et durables.

Pour plus d'informations :

Site web: www.bearingpoint.com/fr-fr

LinkedIn: www.linkedin.com/company/bearingpoint

Twitter: [@BearingPoint_FR](https://twitter.com/BearingPoint_FR)

Contact

Axelle Paquer

Associée Gouvernement et Secteur Public

axelle.paquer@bearingpoint.com

**GOVERNEMENT***Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PORTAIL DE LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

NAVIGATION

[ACTUALITÉS](#)[TRANSFORMATION PUBLIQUE](#)[NOS ACTIONS](#)[LE CAMPUS](#)[S'INSPIRER POUR TRANSFORMER](#)[OUTILS ET MÉTHODES POUR TRANSFORMER](#)[ÉTUDES ET RÉFÉRENTIELS](#)[LE HUB DES COMMUNAUTÉS](#)[NOUS DÉCOUVRIR](#)[Qui sommes-nous ?](#)[S'inscrire à la newsletter](#)[Espaces web : outils et services](#)

NOS ACTIONS

[Sites à consulter](#)

397

SERVICES PUBLICS + : LES SERVICES PUBLICS S'ENGAGENT AVEC UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE



24.02.21

Ce site utilise des cookies

En naviguant sur notre site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur. En savoir plus

[J'accepte](#)

L'objectif de Services Publics + ? Faire des avis des Français la clé de l'amélioration continue des services publics. Cette démarche portée par les agents publics sera partagée avec les élus au plus près des attentes des usagers.

A l'issue du 1^{er} comité de pilotage de la relation usagers, Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, a lancé le 28 janvier, la démarche Services Publics +.

*"Au coeur de ce programme, la prise en compte de la voix des Français : faire des retours d'expérience et des avis des particuliers, des entreprises, des élus, mais aussi des agents publics, la clé de qualité de nos services publics."
Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques*



UN PROGRAMME COMMUN À L'ENSEMBLE DES SERVICES PUBLICS

+ 2,5 millions d'agents mobilisés pour déployer Services Publics +

71% des Français sont en relation au moins une fois par an avec l'un des 18 plus grands réseaux engagés dans la démarche Services Publics +

Près de **47 millions** de Français devraient ainsi bénéficier en 2021 de la mise en œuvre des engagements Services Publics +

LES 4 PILIERS DE SERVICES PUBLICS +

- **La mobilisation de tous les services publics autour 9 nouveaux engagements** affichés dans tous les services publics d'ici la fin du premier trimestre 2021. Les engagements seront déclinés dans chaque réseau de service public selon son métier et ses missions.
- **La publication des résultats au niveau local** dans une logique de transparence. **83% des services publics ont déjà publié leurs résultats en ligne en 2020**, l'objectif est de généraliser cette publication d'ici la fin mars 2021.
- **L'écoute des usagers** sur le terrain, avec la **possibilité pour tous les Français, de donner leur avis et de partager leur expérience des services publics** d'ici juin 2021 sur la plateforme Services Publics +.
- **L'amélioration continue de la qualité de service par la prise en compte de ces retours**, qui fera l'objet d'un pilotage par le ministère, incluant tous les services publics, les entreprises, les représentants d'usagers et les élus.

9 ENGAGEMENTS POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FRANÇAIS

Si 76 % des Français sont satisfaits des services publics et leur font confiance (+ 4 points depuis 2017)

- 56 % des Français souhaitent plus de rapidité
- 44 % des Français souhaitent plus de simplicité

Avec Services Publics +, plus de 2,5 millions d'agents (CAF, Pôle emploi, gendarmerie, etc.) se mobilisent autour de 9 nouveaux engagements de services :

1. Faire confiance et donner le droit à l'erreur
2. Apporter une réponse plus rapide
3. Être plus facilement joignables
4. Accompagner les usagers de manière personnalisée
5. Orienter facilement vers le service compétent
6. Afficher les résultats des services publics en toute transparence
7. Prendre en compte l'avis des usagers
8. S'améliorer en continu
9. Être éco-responsable

*« Demain, quel que soit le service public, on verra les mêmes engagements partout. Cela permet de développer une culture commune de la qualité de service au sein des administrations. Cela va faire progresser toutes les administrations et les services publics. »
Odile, Pôle Emploi*

PLATEFORME SERVICES PUBLICS + : DONNER LA PAROLE AUX USAGERS POUR AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS

La plateforme Services Publics + (<https://www.plus.transformation.gouv.fr/usager>) regroupe notamment cinq grandes fonctionnalités :

- **"Je découvre les nouveaux engagements"**
Chaque usager pourra consulter les 9 nouveaux engagements des services publics

Je découvre les nouveaux engagements (<https://www.plus.transformation.gouv.fr/usager#6>)

Ce site utilise des cookies

En naviguant sur notre site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur. En savoir plus

J'accepte

- **"Je consulte les résultats des services publics"** au plus près de chez moi faire un lien
Aujourd'hui, 83 % des services publics cibles rendent compte de la qualité de leurs services en affichant clairement leurs résultats sur le site Services Publics +. L'objectif est d'atteindre 100 % d'ici fin mars 2021.

Je consulte les résultats des services publics (<https://www.plus.transformation.gouv.fr/usager#3>)

- **"Je partage mon témoignage"** pour contribuer à l'amélioration des services publics
Les témoignages et les réponses apportées par les administrations concernées seront visibles par tous. Ils contribueront à nourrir les plans d'actions d'amélioration des services publics. Cette fonctionnalité se déploiera progressivement dans l'ensemble des réseaux de service public d'ici juin 2021.

Je partage mon témoignage (<https://www.plus.transformation.gouv.fr/voxsusagers/raconter/etape-1>)

- **"Je soumetts un document trop complexe"** pour participer à la simplification administrative
Chaque usager pourra envoyer ou signaler courriers, e-mails, formulaires ou sites web jugés complexes.

Je soumetts un document trop complexe (<https://docs.voxusagers.gouv.fr/simplifier>)

- **"Je suis usager testeur"**
Les usagers le souhaitant pourront participer à des panels de tests et donner leur avis sur des propositions de simplification et de reformulation.

Je suis un usager testeur (<https://docs.voxusagers.gouv.fr/tester/inscription>)



PLATEFORME SERVICES PUBLICS + : UN ESPACE DE RETOUR ET D'ÉCHANGES POUR LES AGENTS

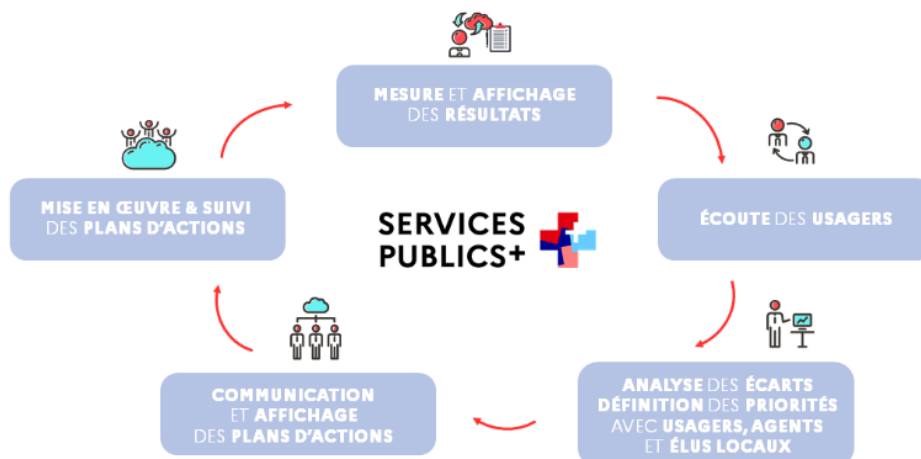
La plateforme Services Publics + propose un espace dédié aux agents et managers publics pour suivre le déploiement de Services Publics + et piloter la qualité de service de leur administration.

En savoir plus et participer ! (<https://www.plus.transformation.gouv.fr/agent>)

FAIRE DES RETOURS D'EXPÉRIENCE ET DES AVIS DES FRANÇAIS, LA CLÉ DE L'AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES PUBLICS

Conformément aux objectifs de transformation poursuivis par le Gouvernement, la méthode retenue devra reposer sur deux principes clés :

- Elle sera conduite dans chaque point de contact avec le public, en associant les agents, les usagers, et les élus à l'évaluation de la qualité des services publics comme à la définition des priorités pour améliorer cette qualité
- Les équipes locales disposeront de marges de manœuvre et d'initiative pour définir elles-mêmes les plans d'action adaptés aux enjeux de leur territoire et aux attentes exprimées par les usagers sur le terrain



Ce site utilise des cookies

En naviguant sur notre site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur. En savoir plus

J'accepte

Dans ce cadre d'interaction favorisant la concertation, la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, préside le comité semestriel de pilotage de la relation usager qui associe l'ensemble des parties prenantes : secrétaires généraux des ministères, directeurs généraux des principaux réseaux de services publics, les directeurs du commissariat général au développement durable (CGDD), de la Direction de l'information légale et administrative (DILA), de la direction interministérielle du numérique (DINUM), de la direction générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP), de la Direction Générale des Entreprises (DGE), des parlementaires, des représentants des élus locaux, le Défenseur des droits et le Médiateur des entreprises.

Le comité, dont la Direction interministérielle de la transformation publique assure le secrétariat, est également en charge du pilotage et du déploiement du programme Services Publics + et de la loi pour un État au service d'une société de confiance (loi ESSOC).

Pour mener à bien cette transformation et mobiliser collectivement usagers et représentants du secteur privé, ce comité de pilotage s'appuie sur deux commissions chargées de l'amélioration et de la simplification continues : la commission usagers particuliers et la commission usagers entreprises, qu'elle réunira pour la première fois au printemps 2021.



Sous l'autorité de la ministre, la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) pilote le programme Services Publics +, et assure le suivi de son déploiement en lien étroit avec les têtes de réseau au plan national.

Elle offre un appui méthodologique (auto-évaluation, guide de l'amélioration continue, suivi des plans d'action, outils de formation, etc.) et anime les communautés chargées de la relation usagers au sein des différents réseaux.

**GOVERNEMENT***Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PORTAIL DE LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

NAVIGATION

[ACTUALITÉS](#)[TRANSFORMATION PUBLIQUE](#)[NOS ACTIONS](#)[LE CAMPUS](#)[S'INSPIRER POUR TRANSFORMER](#)[OUTILS ET MÉTHODES POUR TRANSFORMER](#)[ÉTUDES ET RÉFÉRENTIELS](#)[LE HUB DES COMMUNAUTÉS](#)[NOUS DÉCOUVRIR](#)[Qui sommes-nous ?](#)[S'inscrire à la newsletter](#)[Espaces web : outils et services](#)


NOS ACTIONS

[Sites à consulter](#)

375

OUVRIR L'ACTION PUBLIQUE : CONSTRUISONS ENSEMBLE LE PLAN D'ACTION "GOUVERNEMENT OUVERT" 2021-2023 DE LA FRANCE

23.02.21



Partenariat pour
un Gouvernement
Ouvert

Lancement de l'élaboration
du troisième plan d'action
de la France, avec la société
civile et les citoyens.

Ce site utilise des cookies

En naviguant sur notre site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur. En savoir plus

[J'accepte](#)

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) est une alliance multilatérale fondée en 2011 qui regroupe 78 pays. Il travaille aux côtés de gouvernements et de milliers d'organisations de la société civile pour la transparence, l'ouverture et la participation de tous à l'action publique. La France a rejoint le Partenariat en 2014.

Dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, la France élabore cette année son plan d'action 2021-2023 pour améliorer l'efficacité et la transparence de l'action publique en associant encore davantage les citoyens et la société civile à sa conception, sa production et son évaluation.

« Nous devons maintenant concevoir une meilleure version de la démocratie : plus ouverte, plus inclusive, avec les citoyens au centre. (...) En regardant le monde actuel, cette pandémie rappelle l'importance de la confiance entre les gouvernements et les citoyens. Celle de l'accès à l'information et aux données ouvertes. Celle de donner l'espace nécessaire aux citoyens et à la société civile pour s'organiser et aider. »

Emmanuel Macron, président de la République, Paris, le 24 septembre 2020

PLAN D'ACTION 2021-2023 : RÉAFFIRMER L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT POUR L'OUVERTURE ET LA TRANSPARENCE

Le lancement de la co-construction du troisième plan d'action de la France a été lancé le 23 février par la ministre de la transformation et de la fonction publiques, chargée d'appliquer la feuille de route ambitieuse fixée par le Président de la République.

L'année 2021 sera rythmée par des échanges variés associant administrations, représentants de la société civile et citoyens à la production des engagements du Plan de la France, qui sera finalisé en décembre 2021 (ministère ouvert, Forum Open d'Etat, appel à engagements conjoints, contributions des citoyens).

"Il faut faire encore davantage, et le faire ensemble : l'écriture du nouveau plan d'action pour 2021-2023 sera coordonnée avec la société civile et les citoyens. Saisissons l'occasion de la crise pour renforcer la transparence de notre démocratie et l'efficacité de nos politiques publiques".

Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Le prochain plan d'action se concentrera sur des thématiques importantes pour les Français en ces temps de crise : transparence des résultats de l'action publique, enjeux environnementaux, lutte contre la pandémie, action publique locale, usager au cœur de l'action publique, participation citoyenne, inclusion numérique, et transparence du plan de relance. Le Gouvernement se réjouit de l'implication dans cette démarche des juridictions et des autorités administratives indépendantes (Cour des comptes, CADA, CNIL et Défenseur des droits notamment) qui contribueront au plan d'action de la France, aux côtés des ministères et de la société civile.

Pour en savoir plus sur le cadre et les outils d'élaboration du troisième plan d'action de la France :

Retrouvez ici le kit de la consultation (/sites/default/files/fichiers-attaches/kit_de_presentation_ogp_2202.pdf)

Pour informer et associer plus largement les citoyens et l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration de ce nouveau plan d'action, une plateforme en ligne est publiée sur le site gouvernement-ouvert.transformation.gouv.fr (<https://gouvernement-ouvert.transformation.gouv.fr/>). Cette plateforme comprendra un centre de ressources, un flux d'information en continu et un espace contributif.

Les engagements du plan d'action seront élaborés via des contributions apportées en ligne, l'organisation de ministères ouverts, d'ateliers et de forum open d'état dématérialisés. La Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) coordonne ce processus d'élaboration avec les différentes parties prenantes : acteurs publics, société civile organisée (associations, société civile professionnelle) et citoyens.

La finalisation et la consolidation du plan d'action est prévue en décembre 2021.

Pour trouver les informations nécessaires pour suivre et participer à l'élaboration de ce Plan d'action 2021-2023 :

Aller sur le site (<https://gouvernement-ouvert.transformation.gouv.fr/>)

RETOUR SUR LES RÉSULTATS CONCRETS DU PLAN D'ACTION 2018-2020

Un plan d'action a été engagé entre 2018 et 2020 par le gouvernement à la suite de la co-présidence du PGO par la France en 2016. Ses 21 engagements ont fait l'objet d'un rapport d'évaluation dont la version finale est publiée en ligne (<https://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/fichiers-attaches/ditp-rapport.pdf>) sur le site du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques. 76% des engagements ont été tenus. Parmi les engagements concrétisés lors des deux dernières années, on peut citer la création d'un laboratoire d'intelligence artificielle, la mise en place un tableau de bord ouvert sur la qualité des démarches en ligne, ou encore le renforcement de la transparence des activités des représentants d'intérêt. Certains engagements sont en voie d'achèvement : ainsi, la France désigne

Ce site utilise des cookies

En naviguant sur notre site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur. En savoir plus

J'accepte

Fonction publiques. Pour la première fois, les résultats de 25 premières politiques prioritaires du gouvernement français sont accessibles à tous les citoyens, département par département (toutes les données étant présentées en open data sur [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr/fr/) (<https://www.data.gouv.fr/fr/>)). Le Premier ministre a annoncé que 11 autres politiques seront mises en ligne en avril prochain.

Ce site utilise des cookies

En naviguant sur notre site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur. [En savoir plus](#)

J'accepte